REPUBLIQUE DU BENIN

PRESDIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008–473 DU 19 AOUT 2008
Chargeant Monsieur HESSOU Tissou Félix, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de l'intérim de Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale du Mercredi 09 au Lundi 14 juillet 2008.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le Décret n° 2007 – 540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

<u>Article 1er</u>: Pour compter du **Mercredi 09** au **Lundi 14 juillet 2008**, Monsieur **HESSOU Tissou Félix**, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement. Fait à Cotonou, le 19 août 2008

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS: PR 6-AN4 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MDN 2 - MISP 2 - SGG 4 - AUTRES MINISTRES 24.